Infos Electeurs

**Elections municipales 2020**

**Commune de Harskirchen.** Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.

**Les demandes d’inscriptions sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.** Les ressortissants d’un autre Etat membre de l’Union européenne peuvent voter à condition d’être inscrits sur les listes électorales complémentaires pour ces élections avant le 7 février 2020. L’état civil qui apparaît sur les cartes électorales est désormais celui enregistré au Répertoire National d’Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l’Insee.

Tout électeur ayant constaté une erreur sur sa carte peut en demander la correction sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos> droits/R49454.